



COMMUNICATIONS ET DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

Séances des 2, 9, 16, 23 et 30 mars, 6, 20 et 27 avril 2020

Permis de construire / démolition

- Construction d'un abri de jardin, parcelle 58, route de Cottens 26

A pris acte :

- des différentes ordonnances du Conseil fédéral et arrêtés du Conseil d'Etat vaudois en relation avec la situation d'urgence sanitaire liée au coronavirus Covid-19
- des divers reports et annulations de séances en tout genre agrémentant d'ordinaire cette période de l'année

A décidé :

- de renoncer à son droit de préemption pour l'acquisition de la parcelle n° 127 selon les dispositions de la loi sur la préservation de la promotion du parc locatif (LPPPL)
- d'autoriser l'organisation de cours pour commissaires et navigateurs le samedi 14 mars 2020 sur les chemins de la commune
- de tenir les séances de Municipalité par vidéo-conférence du 16 mars au 6 avril et dans le foyer de la grande salle à partir du 20 avril 2020 afin de respecter les recommandations émises par l'OFSP durant l'épidémie Covid-19
- de relayer auprès de la population de Grancy les différentes ordonnances du Conseil fédéral et arrêtés du Conseil d'Etat vaudois en relation avec la situation d'urgence sanitaire liée au coronavirus Covid-19
- en accord avec le président du conseil général et en appliquant les mesures sanitaires nécessaires, de maintenir la séance du lundi 15 juin 2020 relative à l'adoption des comptes communaux
- d'accorder une réduction de loyer sur la partie commerciale du bail de la Maison de Ville en raison de la fermeture ordonnée par le Conseil fédéral du 17 mars au 10 mai 2020
- en raison de la situation économique, de renoncer aux versements par Texaid SA des allocations pour les années 2019 et 2020 afin de pouvoir garantir la valorisation en bonne et due forme des vêtements usagés de manière durable
- de modifier le règlement de la cantine scolaire Grantine en ce qui concerne les délais d'annonce des absences
- de ne pas commander de feu d'artifice pour la fête nationale du 1^{er} août 2020

A adjugé les travaux / mandats :

- SIEGS : changement moteur du stockeur de boues, Pousaz Mécanique SA, Palézieux-Village
- Captage « Les Fontaines » : remise en état d'une chambre, Urben Construction, Grancy

La Municipalité